

**LE MAIRE DE COURMELLES (AISNE)
S'OPPOSE A L'INSTALLATION D'UNE USINE
de fabrication de laine de roche ROCKWOOL SUR SON TERRITOIRE.**

IL REFUSE DE SIGNER LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE.



Le combat mené par Arnaud SVRCEK, maire de Courmelles, commune de plus de 1800 habitants devrait inspirer nombre d'édiles municipaux.

Suite à l'enquête publique ouverte du 14 octobre au 27 novembre 2020 qui a recueilli plus de 500 contributions, le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable.

Un collectif de 60 médecins soissonnais alerte sur les dangers des rejets atmosphériques.

Début mars 2021 : La commune de Courmelles refuse d'accorder le permis de construire de l'usine. Malgré cela, un arrêté préfectoral en date du 30 mars 2021 autorise Rockwool (groupe danois) à exploiter une usine de fabrication de laine de roche *.

Bel exemple de démocratie bafoué !

Quelques dates...

- *Début juillet 2021 : Le préfet de l'Aisne et Rockwool attaquent le refus de permis de construire au Tribunal Administratif d'Amiens*
 - *Début août 2021 : Les associations déposent des recours contre l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation d'une usine de laine de roche sur le plateau de Soissons/Courmelles.*
 - *22 novembre 2022 : Audience portant sur les recours contre le refus de permis de construire. Tribunal Administratif d'Amiens, 10h.*
- L'affaire suit son cours.*

Pour de plus amples informations: <https://stoprockwool.wordpress.com/>

* Une usine ROCKWOOL est exploitée à St Eloy les Mines (63) . Elle est classée SEVESO seuil haut